



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St./11 rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau, Québec K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Construction Services Division/Division des services de
construction

140 O'Connor Street

140, rue O'Connor

Ontario

Ottawa

K1A 0S5

Title - Sujet GC - Demande de Qualification	
Solicitation No. - N° de l'invitation EH900-201608/B	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 20201608	Date 2020-10-20
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$SFG-362-79040	
File No. - N° de dossier fg362.EH900-201608	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-10-27	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Kelly, Jessica	Buyer Id - Id de l'acheteur fg362
Telephone No. - N° de téléphone (873) - ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Demande de Qualification

Modification 004

Modification 004 est émise pour :

- A. Modifier l'article 2.18 Conflit d'intérêts – Avantage indu;
- B. Fournir des réponses aux demandes de l'industrie.

A. Modifier l'article 2.18 Conflit d'intérêts – Avantage indu

AJOUTER à l'article 2.18 Conflit d'intérêts – Avantage indu le texte suivant :

- 4. Un répondant peut soumettre une réponse à la fois pour le présent DDQ services de gestion de construction et pour le DDQ pour les services d'architecture et d'ingénierie (EH900-201607/B). Toutefois, le soumissionnaire retenu ne peut pas non plus se voir attribuer le contrat de services d'architecture et de génie qui peut résulter de DDQ de services d'architecture et de génie (EH900-201607/B). Si un répondant satisfait aux exigences de préqualifiés et obtient un note global parmi les quatre (4) premières réponses de classement pour les deux sollicitations après l'étape I - DDQ, le répondant aura la possibilité de déterminer lequel des deux concours il ne poursuivra plus et se retirera de ce concours avant l'étape II – DP.

B. Fournir des réponses aux demandes de l'industrie

No.	Question	Réponse
6.	Nous avons soumis notre soumission pour la DDQ susmentionné et sommes en train de terminer notre soumission pour l'initiative GC Cour suprême DDQ Sollicitation EH900-201608 / B. Nous comprenons que les deux offres sont uniques. À ce titre, existe-t-il des réglementations en matière d'approvisionnement qui empêchent notre équipe de soumettre des propositions pour les deux appels d'offres? Étant donné que nous n'aurions pas été impliqués dans la préparation des documents de DP, est-il juste de supposer qu'il n'y aura pas de base de conflit si nous étions sélectionnés pour l'un ou l'autre de ces mandats ou les deux?	Un répondant peut soumettre une réponse aux deux sollicitations. Toutefois, selon les termes et conditions qui feront partie DP correspondants, un gestionnaire de construction ne peut pas également détenir un contrat pour les services d'architecture et d'ingénierie car le fait de détenir les deux contrats qui en résultent serait considéré comme un conflit d'intérêts pendant le projet. Veuillez-vous reporter au point A ci-dessus modifiant l'article 2.18.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES